

CHRONIQUE LOCALE.

Argent volé retrouvé.

Nous avons relaté dans un récent numéro les circonstances d'un vol de \$2,000, commis dans une maison meublée de l'avenue Remparts et Tulane, et dont la victime est une dame Mary Lee Lehan, d'origine indienne, récemment arrivée dans notre ville avec ses 3 enfants et son frère.

La police a enfin réussi à faire arrêter le coupable, qui est un nommé Walter Gibbs, âgé de 22 ans avec un acolyte du nom de John B. Lewis âgé de 15 ans.

Les deux malfaiteurs ont été arrêtés à Beaumont, Texas, sur un signalement donné à la police de cette ville par la police de Morgan City. Les deux voleurs ont éveillé les soupçons de la police de cette dernière ville par leur allure louche et leurs dépenses extravagantes dans plusieurs établissements de la ville.

Le chef de la sûreté a envoyé le détective Henry Scheffler à Beaumont pour ramener les voleurs à la Nouvelle-Orléans.

Gibbs avait au moment de son arrestation encore \$612 dans sa poche et plusieurs pièces d'or très anciennes auxquelles la victime attachait une valeur inestimable. Ces anciens écus, dit-elle, sont des reliques de famille qui datent de 500 ans.

Les agents auront le sifflet.

Après le ter de l'an les agents de police affectés au service du trafic dans la rue du Canal auront le sifflet d'usage dans toutes les grandes villes. Sur un coup de sifflet, tous les véhicules allant dans les directions est et ouest devront s'arrêter pour laisser passage aux piétons et aux véhicules allant dans les directions nord et sud.

Sur deux coups de sifflet, devront s'arrêter tous les véhicules, directions nord et sud, pour laisser passer ceux qui sont est et ouest. Trois coups de sifflet arrêteront tout mouvement.

M Benjamin Kamien meurt subitement.

M. Benjamin I. Kamien, propriétaire d'un magasin de chaussures au No 301 rue St Charles, a succombé à une attaque d'apoplexie, dans son magasin, hier vers midi.

M. Kamien s'était plaint de dépression depuis quelques jours, mais il s'occupait de ses affaires comme d'habitude. Hier matin vers midi, pendant qu'il servait un client, il s'est soudain affaibli pour ne plus se relever.

Le défunt était le beau frère de M. Pokorny, marchand de chaussures de la rue St Charles, qui a assisté à ses derniers moments. Le médecin appelé en hâte n'a pu que constater le décès.

Le corps de M. Kamien a été remis aux soins de l'entreprise de pompes funèbres I. Sonthheimer & Sons.

ACCIDENT

Hier après midi, à deux heures, Alberta Cavarc, une fillette âgée de 4 ans, demeurant avec ses parents rue Hagan No 931, en jouant près d'un fourneau s'est brûlée à la figure et au corps. La mère de la petite fille voyant son enfant enveloppée par les flammes, se jeta sur elle. En essayant d'éteindre le feu, elle s'est aussi sérieusement brûlée aux mains. Les deux blessées ont été transportées à l'hôpital.

Prise au piège

Lorsque Flaviana, qui suivait la fille du portier, se fut avancée assez loin dans l'avenue descendant aux ruines, un homme sortit à son tour de la maisonnette. Il vint ouvrir le second battant de la grille.

Et alors il se planta, sifflant, au beau milieu de l'ouverture, avec un air rogue, comme un chien de garde, prêt à se jeter sur qui entrerait.

Son regard plein de méfiance alla du mécanicien de l'ouvrage, qui dormait sur son siège, au jeune homme que la visiteuse avait laissé là, à l'attendre.

Pour celui-ci, le regard se fit particulièrement hargneux. — Eh bien, mon petit père, lui dit Katherine en russe, — et elle ricana, — on dirait que ma figure ne te revient pas.

Le gaillard faillit tomber à la renverse. — Comment? vous parlez...

Exposition de volaille.

Aujourd'hui sera inauguré l'exposition annuelle de volaille au "Odd Fellows Hall". Le public sera admis de 9 h 30 du matin à 10 h 30 du soir et l'exposition durera jusqu'à dimanche soir.

VOL.

Pendant l'absence de la famille de M. James P. Conway leur demeure, rue Carondelet No 2549, hier à 3 heures de l'après-midi, un voleur s'est introduit dans la chambre à coucher de Mme Conway et emporté plusieurs objets et des bijoux valant \$60.

Une description des articles volés a été donnée à la police.

Transfert d'un prisonnier.

C. E. Sebastian, le chef de police de Los Angeles, Cal., est arrivé ici hier soir et a rendu visite à James W. Reynolds, le surintendant de police de notre ville.

M. Sebastian est ici pour prendre charge de T. L. Emmett, accusé de vol et d'abus de confiance commis à Los Angeles. Emmett a été arrêté le 10 décembre rue du Canal par les détectives Coyle et Breever comme fugitif de la justice. M. Sebastian partira ce soir pour Los Angeles avec son prisonnier.

ACCIDENT DE CAR.

M. Duncan Webb a intenté un procès en dommages de \$5,000 contre la New Orleans Railway and Light Co., hier matin, à la Cour Civile de District.

M. Webb déclare dans sa pétition que le 8 novembre dernier, vers midi, à l'angle des rues Canal et Bourbon, il a essayé de prendre passage sur la ligne Canal Belt et que le car ne s'est pas complètement arrêté. En voulant monter il fut projeté sur le pavé et sérieusement blessé à la tête, aux bras et aux jambes. M. Webb a déclaré en plus qu'il souffre toujours de ses blessures. C'est pour cela qu'il a intenté le procès.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances et Décès

INSCRITS DANS LES DERNIÈRES 24 HEURES.

MARIAGES.

Clifford O. Nier à Mlle Elva Beth Heydel.

O. W. Narred à Mlle Elise Tenneyson.

George Brinkmann à Mlle Daisy Patton.

Arthur T. Bergson à Mlle Marie Dilco.

Joseph S. Bruno à Mlle Eulalie Anglade.

NAISSANCES.

Mme L. R. Callahan, une fille.

Mme Wm Albert, Jr., une fille.

Mme Joseph P. Gerber, une fille.

Mme John A. Feehan, une fille.

Mme Richard R. White, une fille.

Mme Arthur F. Evans, une fille.

Mme Richard B. P. Camp, un garçon.

Mme Robert E. Lee Payton, un garçon.

Mme Lawrence J. Lee, un garçon.

DECES.

Archibald B. Fulton, 48 ans, avenues Napoléon et Claiborne.

Mme Annie Meyren, 40 ans, 519 rue S. Hennessy.

Wm C. Hartford, 38 ans, Infirmerie Touros.

Peter Prat, 78 ans, Hôpital de Charité.

Wm Reilly, 20 ans, 5104 rue Royale.

Mme veuve Augusta S. Baldwin, 58 ans, 1535 ave. Jackson.

Walter Madison, 30 ans, 2135 rue Burdette.

Paul W. Coll, 3 mois, 512 rue S. Miro.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Mme Ann Malloy, veuve du premier mariage de Wm Luke et du deuxième mariage de Georges J. Morris, vs Georges J. Morris, son époux, séparation de corps et biens.

Mme Anna Welsch, vs John Heyd, billet de \$197.

Emanicipation de Joseph et d'Anthony Christina.

Marian R. Sertain vs son époux, divorce.

Margaret Anderson Dupriest vs son époux, séparation de corps et de biens.

Duncan Webb vs N. O. Rys & Lig. T. Co., dommages, \$5,000.

Wm Weinstein vs Louisa Lewis, son épouse, divorce.

Neter Realty Ltd vs Third District Land Co., Ltd, réclamation, \$365.

Charles Post vs Alcide Willoz, compte d'o. \$27.15.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE C. L. WALKER

Ont comparus: Forester Causil, John Lopez, Walter Holdsworth, Frd Wedder et Charles Senteville, coups et blessures, caution \$250.

Louis A. Barnhart, Earl Smith et T. L. Emmett, obtention d'argent sous de faux prétextes, caution \$500 chacun.

Lina Butler et Walter Holliesworth, larcin, caution \$250 chacun.

Reconnus non coupables: Ira Heyl, coups et blessures.

Louis A. Barnhart, obtenu de l'argent sous de faux prétextes.

John Dodds, homicide.

Reconnus coupables: Louis A. Barnhart, obtenu de l'argent sous de faux prétextes, six mois de prison; Herman DeVighem, larcin: 6 mois de prison.

UN "JOYEUX NOEL"

n'a aucun sens véritable pour celui qui attend de la dyspepsie, son estomac est malade, son foie paresseux, ses intestins obstrués. Il n'est pas étonnant qu'il "brouille du noir".

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

avez les reins aders nerveusement à surmonter de pénibles maux. Essayez-les en une bouteille aujourd'hui. Chez tous les pharmaciens.

EZEMA CAUSE DEMANGEAISON

Aux Oreilles. Produit Plaies en Etat

Gratté. Oreille au Vif Debors. Emploi Savon et Onguent Cuticura et Est Entièrement Guéri.

Goldstein C. de N. — Ma fille souffrait d'un ezeema. Le mal se déclarait aux oreilles par une démangeaison et un gonflement. Elle se grattait et cela faisait beaucoup de plaies. Elle avait le visage tout rouge et elle pleurait. Elle avait le nez tout bouché et elle ne pouvait respirer. Elle avait le cou tout rouge et elle avait des boutons sur le visage. Elle avait des démangeaisons partout et elle avait des plaies partout. Elle avait des démangeaisons partout et elle avait des plaies partout. Elle avait des démangeaisons partout et elle avait des plaies partout.

Cuticura peut appliquer l'Onguent Cuticura à l'endroit affecté. Elle n'avait fait que deux traitements et elle était guérie. Elle avait le visage tout rouge et elle avait des boutons sur le visage. Elle avait des démangeaisons partout et elle avait des plaies partout. Elle avait des démangeaisons partout et elle avait des plaies partout. Elle avait des démangeaisons partout et elle avait des plaies partout.

Le savon et l'onguent Cuticura ne sont pas seulement efficaces dans le traitement d'eczéma et d'autres éruptions de la peau, mais aussi dans le traitement de toutes les affections de la peau, telles que le psoriasis, le lichen, le prurigo, etc.

Les hommes qui ont le grand du visage devraient se servir de Cuticura Soap Shaving Stick. 25c. Echantillon gratis.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Vve Albert Monet et als à Independent Realty Co., terrain, Bourbon, St-Antoine, Force et Vertu, \$300.

Mme Henry Hill et als à Mile Josephine Lambou, terrain, St-Claude, Marais, France et Lesseps, \$779.17.

Henry I. Lambou et als à 3rd District Bldg. Assn, terrain, St-Claude, France, Marais et Lesseps, \$1040.

Lacquerre à Mme Wm Lashley, meuble propriété, \$1040.

Mme Chas Jagot à Paul Maes, 5 terrains, Solomon, David, Toulouse et St-Pierre, (2500).

Richard Realty Co à John Dellavalle, terrain, République, Bruxelles, Abondance et Trésor, \$500.

MEMORANDUMS GRIEUX EN 6 A 12 JOURS.

Votre charbon est mauvais. Votre gaz est mauvais. Votre eau est mauvaise. Votre air est sale. Votre nourriture est infectée. Votre sommeil est agité. Votre esprit est fatigué. Votre corps est malade. Votre vie est un enfer. C'est pourquoi vous devez acheter maintenant le meilleur remède pour tous ces maux.

LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxons.

1108-1112 Rue de Bompars.

PHONE 3888.

A VENDRE

Jovets Importés Jovets Importés SACRIFIES SANS EGARD AU PRIX

ROYALE, et exécutant pour amortissement.

Restoration de la Propriété Bonaparte.

Bordentown, N. Y., 27 décembre. — La propriété de 200 acres, qui appartenait autrefois à Joseph Bonaparte, frère de Napoléon et ancien roi d'Espagne, vient d'être achetée par Harris Hammond, qui va lui rendre son ancienne splendeur. Parmi les particularités de cette propriété se trouvent plusieurs passages souterrains dont l'édification est revenue à plus de \$200,000 et qui avaient été construits par Joseph Bonaparte en son exil en Amérique. Une légende a circulé pendant longtemps qu'il existait un trésor caché sur les bords de la rivière Delaware. Joseph Bonaparte était le frère aîné de Napoléon. Il fut comte de Naples en 1806, et en 1808 roi d'Espagne. Les Espagnols supportèrent à l'égard sa domination et il fut exilé en 1812. Deux ans plus tard il vint aux Etats-Unis et choisit Bordentown comme lieu de sa résidence. En 1821 il retourna en Europe et mourut en Italie en 1841.

Le Pennsylvania Sera le Plus Grand Cuirasse du Monde.

Washington, 18 décembre. — M. Meyer, secrétaire de la marine, a approuvé hier les plans du nouveau cuirasse "Pennsylvania". Ils seront terminés aux différents chantiers de construction de la marine. Les sous-marins seront démantelés le 18 février prochain.

Le cuirasse, qui déplacera 31,500 tonnes, sera le plus grand et le plus puissant du monde.

La construction et l'armement de ce navire reviendra à onze ou douze millions de dollars.

INJECTION BROU

Prompt soulagement des Gas les plus obstinés

PAR EXCELLENCE. Aucun autre traitement requis.

VENDE PAR TOUS LES PHARMACIENS.

AVIS SPECIAL.

Nouvelle-Orléans, 18 Dec. 1912. A la réunion annuelle des actionnaires de la French Oil & Gas Co., Limited, les directeurs ont présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

AVIS DE SUCCESSION

Succession vacante de Mme Vve Marie Griffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 102 668 — Division A. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que J. P. Griffin, administrateur public, a présenté une lettre au sujet de l'achat d'actions de la compagnie par les actionnaires. Les directeurs ont proposé d'acheter 100,000 actions de la compagnie à raison de \$10 par action. Les actionnaires ont approuvé cette proposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le département de l'Orléans. — No 101 428 — Division D. — Arrêté que